



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 15 Décembre 2010**

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MOUREZE</b> : M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain,  M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain,  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse,  M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques,  M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude,  M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard,  Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

**Objet : Service urbanisme communautaire – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise qualifié de la Commune de CLERMONT l'HERAULT à la Communauté de Communes du Clermontais**

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que par délibération en date du 09 décembre 2009 le conseil communautaire a approuvé, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, une convention avec la commune de Clermont l'Hérault pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal.

Il précise que cette convention de mise à disposition arrivant à échéance au 31 décembre 2010, il convient de la renouveler aux conditions suivantes:

- Mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011
- Durée hebdomadaire de mise à disposition : 46 % de son temps de travail mensuel.

- Remboursement : Les salaires et charges correspondant au temps de travail consacré à la Communauté de Communes seront remboursés par celle-ci, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, telle que présentée ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.